



Licence Droit

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO.
hceres-02037788

HAL Id: hceres-02037788

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037788>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Droit

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence en *Droit* est un diplôme national proposé, classiquement, dans les facultés intégrant un cycle classique de droit, telle que l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Droit, Economie, Gestion et AES (Administration économique et sociale) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) ; cette formation est autant diplômante qu'ouverte à la poursuite des études, spécialement à un niveau master.

Les objectifs pédagogiques et professionnels principaux de cette formation sont les suivants : former des professionnels capables de gérer une documentation juridique, accomplir des recherches documentaires juridiques, comprendre les textes juridiques et jurisprudentiels, analyser et qualifier une situation juridique, apporter des conseils juridiques dans l'administration ou le secteur privé, construire une argumentation juridique, prévenir et résoudre des conflits juridiques, préparer, gérer et classer des affaires juridiques. Les objectifs secondaires de cette même formation consistent à former des professionnels aussi à l'aise à l'écrit qu'à l'oral.

Cette formation sur trois ans est composée donc de six semestres et dotée d'un seul parcours général. La licence *Droit* de l'UBO est principalement dispensée en présentiel mais prévoit des aménagements pour des étudiant(e)s se trouvant en situation particulière (étudiant(e)s chargé(e)s de famille, handicapé(e)s ou sportif(ve)s de haut niveau, par exemple). Elle bénéficie aussi d'outils numériques à finalité pédagogique ainsi que d'enseignements dématérialisés.

Cette formation est dispensée sur les sites de Brest et Quimper.

L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs, des doctorants et des enseignants du secondaire ou contractuels ; l'équipe est aussi renforcée par un nombre important de professionnels (auxiliaires de justice, magistrats judiciaires et administratifs, cadres administratifs, notaires, représentants du secteur privé).

Synthèse de l'évaluation

La formation est bien construite et a su développer des outils numériques, linguistiques et pédagogiques au service des étudiants et de leur accompagnement vers le monde professionnel. Elle bénéficie d'un pilotage développé et opérationnel, ce qui apporte aux étudiants un accompagnement autant collectif que personnalisé (projet tuteuré par exemple). Le souci pédagogique des étudiants est d'ailleurs au cœur de la rédaction du dossier présenté par l'UBO pour cette formation.

Les dispositifs d'aide à la réussite ou de découverte du monde professionnel l'illustrent avec évidence. Les outils permettent à l'étudiant de découvrir les métiers à dominante juridique à l'occasion du projet tuteuré sur plusieurs années. Cela permet à l'étudiant de se confronter à la réalité des métiers juridiques et lui apporte une réflexion critique au regard de son projet professionnel. En particulier, le projet tuteuré et le stage traduisent la dimension professionnalisante de cette formation, même si l'Université constate une difficulté des étudiants, en raison de leur nombre, à trouver un stage à dominante juridique. L'apprentissage des langues étrangères (d'une voire de deux langues) est très bien pensé et développé. C'est un effort autant pédagogique que financier important pour favoriser la mobilité internationale des étudiants, puisqu'il est proposé aux étudiants une langue vivante obligatoire ainsi qu'une langue vivante facultative et des unités d'enseignement (UE) libres en langue.

Font parfois défaut des statistiques et des données chiffrées pour mieux illustrer et fonder les affirmations et démonstrations du dossier. Ainsi en est-il sur le développement des résultats des procédures d'évaluation. On manque aussi d'information sur le suivi des étudiants, les procédures d'évaluation et l'existence d'un conseil de perfectionnement

La dimension pédagogique, le niveau d'exigence requis des étudiants ainsi que les modalités opérationnelles font cependant de cette formation un diplôme de qualité.

Points forts :

- L'investissement et le suivi pédagogique tant collectif qu'individualisé des étudiants de cette formation par l'équipe d'animation des enseignants.
- Les divers outils de professionnalisation que contient le programme de cette formation (durant les semestres 2, 3, 4 et 6) ponctuent le parcours de l'étudiant en vue de l'aider à construire son projet professionnel.
- La politique d'apprentissage des langues étrangères est développée.
- Cette formation bénéficie de nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- La dématérialisation des enseignements ainsi que l'usage du numérique à des fins pédagogiques sont utilement développés et optimisés.

Points faibles :

- Il manque des informations sur les éventuels départs des étudiants vers les centres de formation de Nantes, Rennes et Vannes ainsi que des explications à ce sujet, d'autant que les statistiques illustrent une baisse des effectifs dans les trois années de licence entre 2010 et 2015.
- Les débouchés professionnels ne sont pas assez renseignés : il est donc difficile d'avoir une opinion précise sur l'insertion professionnelle des étudiants suivant cette formation.
- Font défaut des données statistiques et chiffrées sur les effectifs et les résultats des étudiants, leur intégration dans les licences professionnelles (LP) ainsi que sur le suivi des diplômés, les mobilités sortantes et entrantes ainsi que sur la formation continue.
- Font aussi défaut des données chiffrées sur les retombées concrètes du suivi pédagogique des étudiants ainsi que des évaluations de l'organisation de la formation et/ou des enseignements la composant.
- Malgré la mention des réunions pédagogiques régulières, aucune information n'est transmise concernant le conseil de perfectionnement.

Recommandations :

Il conviendrait :

- de développer la collecte des données statistiques et/ou chiffrées des effectifs, des résultats des étudiants, du suivi des diplômés, du suivi pédagogique ainsi que des évaluations tant de l'organisation de la formation que des enseignements la composant ;
- de mieux distinguer les effectifs et les résultats entre le pôle de Brest et celui de Quimper ;
- d'améliorer la communication interne auprès des étudiants en termes de choix pédagogiques, au regard, par exemple, des LP (niveau L3) ;
- de renforcer la politique d'internationalisation, déjà soutenue, en développant dans cette formation des cours en anglais (juridique) afin de favoriser la mobilité entrante et d'optimiser voire de valoriser la politique d'apprentissage des langues étrangères ambitieuse de l'Université ;
- de développer les passerelles avec les formations connexes d'*Administration publique*, d'*Administration économique et sociale* (AES) ou de *Gestion* ;
- malgré la politique dématérialisée active de l'établissement, de développer les données chiffrées sur le nombre de PowerPoint ou de cours en ligne, par exemple, voire le nombre de connexions et d'utilisation par les étudiants de ces sources dématérialisées.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Les enseignements juridiques généraux compris dans la maquette sont traditionnels et adaptés aux objectifs professionnels affichés et détaillés dans la présentation de la formation. Ces enseignements embrassent en effet les matières fondamentales tant du droit public que du droit privé mais dépassent aussi l'univers purement juridique. Ainsi, l'offre de formation comprend certes majoritairement des matières juridiques mais aussi un oral d'actualité politique, juridique et sociale, un mini-mémoire visant à sensibiliser les étudiants à la recherche, une à deux langues vivantes ainsi que des matières non juridiques dispensées dans l'Université. L'objectif de la formation vise à permettre à l'étudiant de poursuivre sa formation au niveau master, ainsi qu'à le préparer aux divers concours ouverts aux juristes mais de plus en plus interdisciplinaires. La confrontation des objectifs avec la philosophie de la formation, le projet pédagogique et le contenu de la maquette illustre que la formation est censée répondre aux objectifs que se sont fixés ses initiateurs.
Environnement de la formation	Cette formation, qui est dispensée à Brest et à Quimper, s'articule bien avec la licence d'AES ainsi qu'avec les LP <i>Métiers du notariat</i> et <i>Administration des biens et de gestion du patrimoine</i> de la même UFR de Droit, Economie, Gestion et AES, et ce par le biais de mutualisations d'enseignements et d'actions communes. De plus, cette formation est distante des deux autres formations comparables, situées à Nantes et Rennes 1, de 250 à 300 km, ce qui lui permet, dans un bassin d'emploi, de par sa position géographique, d'offrir une formation de proximité.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique et scientifique est très investie dans l'animation et la gestion de la formation. Cette équipe est d'ailleurs très diversifiée avec des profils d'enseignants-chercheurs confirmés et débutants mais aussi des professionnels. Elle s'investit, entre autres, dans des réunions pédagogiques régulières avec les représentants étudiants à périodicité constante, afin d'identifier des difficultés et de trouver des solutions, mais aussi d'établir un bilan de l'année, ce qu'illustre par exemple l'étude 2014-2015 insérée dans le dossier d'autoévaluation sur l'origine des inscrits par série de baccalauréat. Elle s'investit par ailleurs dans plusieurs suivis méthodologiques et pédagogiques individualisés des étudiants.
Effectifs et résultats	Malgré une baisse des inscriptions entre 2010 et 2014, de la première année de licence (L1) à la troisième (L3), le niveau d'inscriptions d'une année sur l'autre se maintient voire augmente si l'on compare le nombre d'étudiants de L1 admis en deuxième année (L2) au regard du nombre d'étudiants de L2 inscrit l'année suivante. Cette tendance est inversée entre la L2 et la L3. De plus, sur la période 2010-2015, environ 500 étudiants procèdent chaque année à une inscription pédagogique en L1, pour une admission en L2, même partiellement, de la moitié voire un peu plus de ceux-ci. Sur cette même période, environ 250 étudiants procèdent à une inscription pédagogique en L3, pour une validation finale par environ 180 étudiants chaque année de leur diplôme final de licence, ce qui traduit également des résultats appréciables. Globalement, et sur l'ensemble de la période, les effectifs se maintiennent assez bien, malgré une migration variable, selon les années d'études, entre la L1 et la L3, des étudiants bretons.

Place de la recherche	Bien que la finalité de cette formation ne soit pas la recherche, les enseignants-chercheurs intervenant dans cette formation sont tous rattachés à des laboratoires de recherche et les étudiants peuvent ainsi
------------------------------	---

	bénéficiaire, s'ils le souhaitent, de diverses manifestations scientifiques organisées annuellement par ces laboratoires. Un apprentissage à la recherche est proposé aux étudiants au sein de plusieurs modules de cours : méthodologie à/de la recherche documentaire (semestres 1 et 5) et « mini-mémoire » (semestre 6) par exemple.
Place de la professionnalisation	L'accompagnement à l'entrée dans le monde professionnel se fait par le biais de diverses manières : projet professionnel de l'étudiant (semestre 2), Forum des métiers et conférences associées sur la découverte du monde professionnel (semestre 4) et deux stages de deux semaines minimum (semestres 3 et 6). Par ailleurs, les étudiants suivant cette formation généraliste ont la possibilité d'intégrer au cours de leur parcours une des deux LP proposées par la faculté (LP <i>Administration des biens et gestion patrimoniale</i> ou LP <i>Métiers du notariat</i>). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire tant sur les secteurs d'activités que sur le descriptif de la formation.
Place des projets et stages	Les stages et le projet tuteuré de découverte des métiers à dominante juridique et visant à construire le projet professionnel de l'étudiant impliquent directement l'équipe pédagogique, spécialement en L2 et L3. Leur mission est d'aider les étudiants à chercher des stages et de suivre le processus des conventions de stage. Le service d'orientation de l'établissement, CAP AVENIR, peut aider les étudiants dans leur recherche de stage et une page intranet est à leur disposition à cet effet ; ce service met aussi à la disposition des étudiants un fascicule précisant les démarches à réaliser pour obtenir un stage.
Place de l'international	L'oral d'actualité politique, juridique et sociale est par son contenu un premier élément d'ouverture à l'international des étudiants. Mais le point ici le plus important est la possibilité régulière, chaque semestre, donnée aux étudiants de pouvoir suivre l'apprentissage d'une langue vivante étrangère voire d'une seconde s'ils le souhaitent, au titre de l'UE « surnuméraire ». La politique des langues étrangères de l'UFR a été déterminée par la section langues et elle est régulièrement réévaluée, amendée, développée et précisée. L'objectif est que tous les étudiants atteignent au moins le niveau B2 voire C1. Il existe aussi, au sein de l'UFR, un responsable du programme d'échanges Erasmus ainsi qu'un correspondant international en charge de l'internationalisation de l'UFR. En effet, la mobilité internationale des étudiants est présentée comme un axe fort de développement du département Droit, avec une liste complète de 14 universités partenaires du programme Erasmus. Reste que les chiffres font défaut au regard de la mobilité entrante et de la ventilation de la mobilité sortante, et il est difficile d'avoir une idée exacte de l'intensité des échanges avec les universitaires partenaires.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation est ouverte en formation initiale et continue. Des possibilités d'entrée dans la formation, via des équivalences ou des Validation des acquis de l'expérience (VAE), sont également ouvertes. Il existe un dispositif Première année commune des études de santé (PACES), au titre d'une passerelle, au bénéfice des étudiants n'ayant pas validé leur première année d'études de santé. Aucune passerelle ne semble exister avec des formations connexes comme <i>Administration publique</i>, <i>AES</i> ou encore <i>Gestion</i>. Des dispositifs de soutien méthodologique sont mis en œuvre en L1, L2, L3 : ainsi, le plan d'aide à la réussite bénéficie d'une UE abondée, selon les semestres, de matières d'ouverture (introductions à l'économie ou à la gestion, en semestre 1) ainsi que de soutiens méthodologiques (semestres 2, 5 et 6). Il existe aussi, dès la L1, un dispositif d'enseignants référents. De surcroît, un effort financier est réalisé pour maîtriser le nombre d'étudiants à 30 au maximum par séance de travaux dirigés ; de plus, les modalités de contrôle favorisent le contrôle continu.

Modalités d'enseignement et place du numérique	La faculté prévoit un dispositif intéressant « d'étudiants dispensés » de cours présentiels, pour de nombreuses catégories d'étudiants ayant des contraintes particulières que sont les étudiants salariés, chargés de famille, handicapés, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, sportifs de haut niveau ou encore inscrits dans une autre formation. Certains enseignements sont mutualisés entre la formation et d'autres licences pour assurer une meilleure intégration des étudiants. Les étudiants ont à leur disposition plusieurs outils informatiques tant pour l'enseignement du droit (plateforme Moodle) que celui des langues étrangères (logiciels de langues, salle d'autoformation). Ils doivent aussi valider le Certificat informatique et Internet (C2i).
Evaluation des étudiants	La faculté a mis en place un dispositif spécifique d'adaptation des enseignements voire des examens à l'adresse des mêmes étudiants que ceux qui sont dispensés d'assiduité (voir supra). L'évaluation valorise le contrôle continu. Les modalités d'évaluation sont somme toute classiques et répondent aux règles en vigueur dans les autres établissements d'enseignement supérieur comparables.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette rubrique est peu développée dans le dossier bien que l'objectif prioritaire affiché est de former de bons juristes sans spécialité affichée.
Suivi des diplômés	Le dossier d'autoévaluation précise que le suivi des diplômés n'est pas particulièrement organisé, parce que la très grande majorité des étudiants poursuit sa formation en master. Des chiffres éclairant cette affirmation auraient toutefois été les bienvenus et le suivi des diplômés à améliorer.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le suivi pédagogique et les réunions bimensuelles, semestrielles et annuelles pour identifier les difficultés, les régler et établir un bilan existent et sont bien détaillées dans leur organisation et leur fonctionnement. Mais aucune précision n'est fournie concernant les retombées concrètes de ces réunions. Les modalités d'évaluation des enseignements sont prévues à la seule demande des enseignants-chercheurs et de manière anonyme. Il existe aussi, au niveau de l'Université, un espace numérique permettant une évaluation anonyme mais de l'ensemble de la formation. Mais aucune donnée chiffrée n'est fournie. Le dossier ne fait aucunement référence au conseil de perfectionnement, lequel ne semble pas exister.

Observations de l'établissement



Université de Bretagne Occidentale

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,

Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**

Présidence

3, rue des Archives
CS 93837
29238 Brest cedex 3
Tél. +33 (0)2 98 01 60 00

UNIVERSITE
BRETAGNE
LOIRE

